



Communication de Madame Isabelle SIMONIS, Bourgmestre, et Monsieur Jérôme DISTER, Echevin des travaux

Renouvellement et verdissement de la flotte des véhicules communaux

Fin 2018, la Région wallonne lançait un **appel à projets** à destination des communes, CPAS et régies communales autonomes, pour le « **verdissement des flottes des pouvoirs locaux** » qui envisagent :

- Soit l'acquisition de véhicules électriques, CNG ou hybrides ;
- Soit d'installer les équipements nécessaires au fonctionnement de ces véhicules, à savoir, entre autres, des bornes de rechargement électrique ou des panneaux photovoltaïques.

Cet appel à projet coïncidant parfaitement avec l'action « Optimiser la flotte automobile par la mise en place de véhicules partagés » du Programme Stratégique Transversal de la commune (action 83), le collège a décidé – au nom de la commune, du CPAS et du Centre Sportif Local – d'y répondre le 1^{er} mars dernier.

Le projet présenté par la commune porte sur les trois investissements suivants :

- **50.000 €** pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du service des travaux. Ils permettront d'alimenter les véhicules électriques acquis dès 2020.
- **16.000 €** pour l'installation de deux bornes de rechargement électriques au C.P.A.S., qui alimenteront les deux véhicules électriques déjà acquis mais aussi ceux à acquérir.
- **21.000 €** pour l'acquisition d'un véhicule électrique pour la commune.

Soit, un **total de 87.000 €** d'investissements.

Ce projet s'inscrit dans une ambition à long terme de la commune de réaliser sa transition vers des véhicules plus « verts », ambition qui s'étale sur l'actuelle législature et qui envisage l'acquisition de **12 véhicules électriques et 8 véhicules CNG**, soit un verdissement d'un quart de la flotte communale.

Le subventionnement accordé par la Région wallonne, et garanti pour l'exercice 2019, s'élève à **750.000 €**. Il sera réparti entre les différents projets éligibles. Sur base des critères et suivant le nombre et la qualité des projets retenus, la commune peut espérer un subside 52.000 € maximum sur les 87.000 € d'investissements.

Isabelle SIMONIS, Bourgmestre

Informations : Madame Mathilde RAES, chargée de communication
☎ 04/234.88.55 – e-mail : mathilde.raes@flemalle.be